

Le poids croissant, des 50 ans et plus dans la Fonction publique



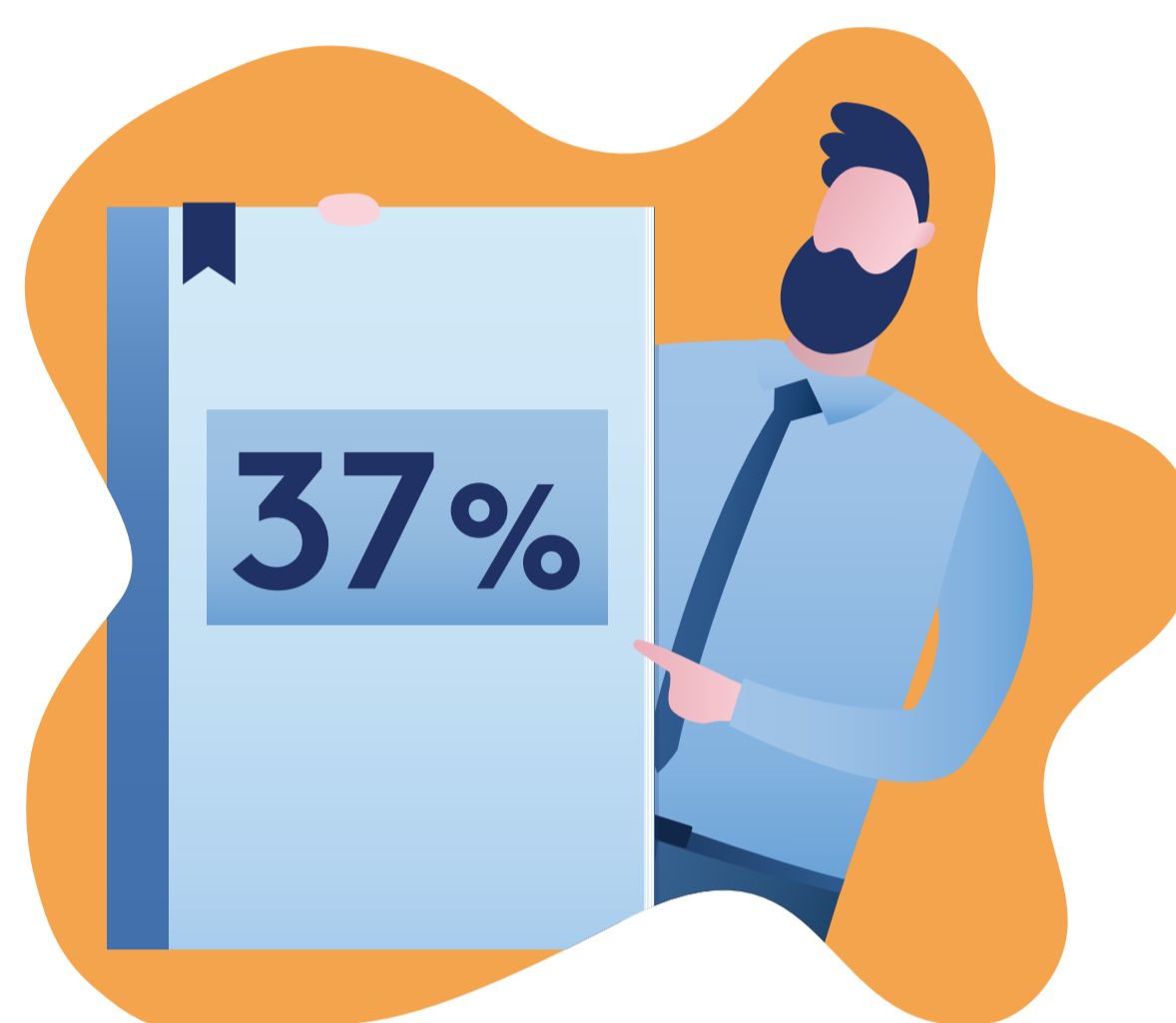
L'étude « Les agents de 50 ans ou plus dans la Fonction publique en 2023 », publiée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, met en lumière une tendance de fond : le vieillissement progressif des effectifs publics. Les agents de 50 ans ou plus occupent aujourd'hui une place importante dans les administrations, reflet des évolutions démographiques et des parcours professionnels plus longs. Ce document propose un état des lieux détaillé de leur situation, de leurs profils et des transformations à l'œuvre dans les trois versants de la Fonction publique. Il éclaire ainsi les enjeux de gestion des carrières, d'adaptation des conditions de travail et de transmission des savoir-faire dans un contexte de renouvellement générationnel.

PLUS D'1/3 DES AGENTS SONT
ÂGÉS D'AU MOINS 50 ANS

37 %

EN 2023, 2,2 MILLIONS D'AGENTS DE LA FONCTION
PUBLIQUE ONT ATTEINT LES 50 ANS

44 % chez les fonctionnaires, contre 24 % chez les contractuels.



LA PART DES 50 ANS OU PLUS A FORTEMENT PROGRESSÉ DEPUIS 2011



+ 2,5 % EN MOYENNE PAR AN

Depuis 2011, le nombre d'agents de 50 ans ou plus ne cesse de progresser avec **une évolution particulièrement dynamique chez les contractuels** (+ 5,1% en moyenne par an)

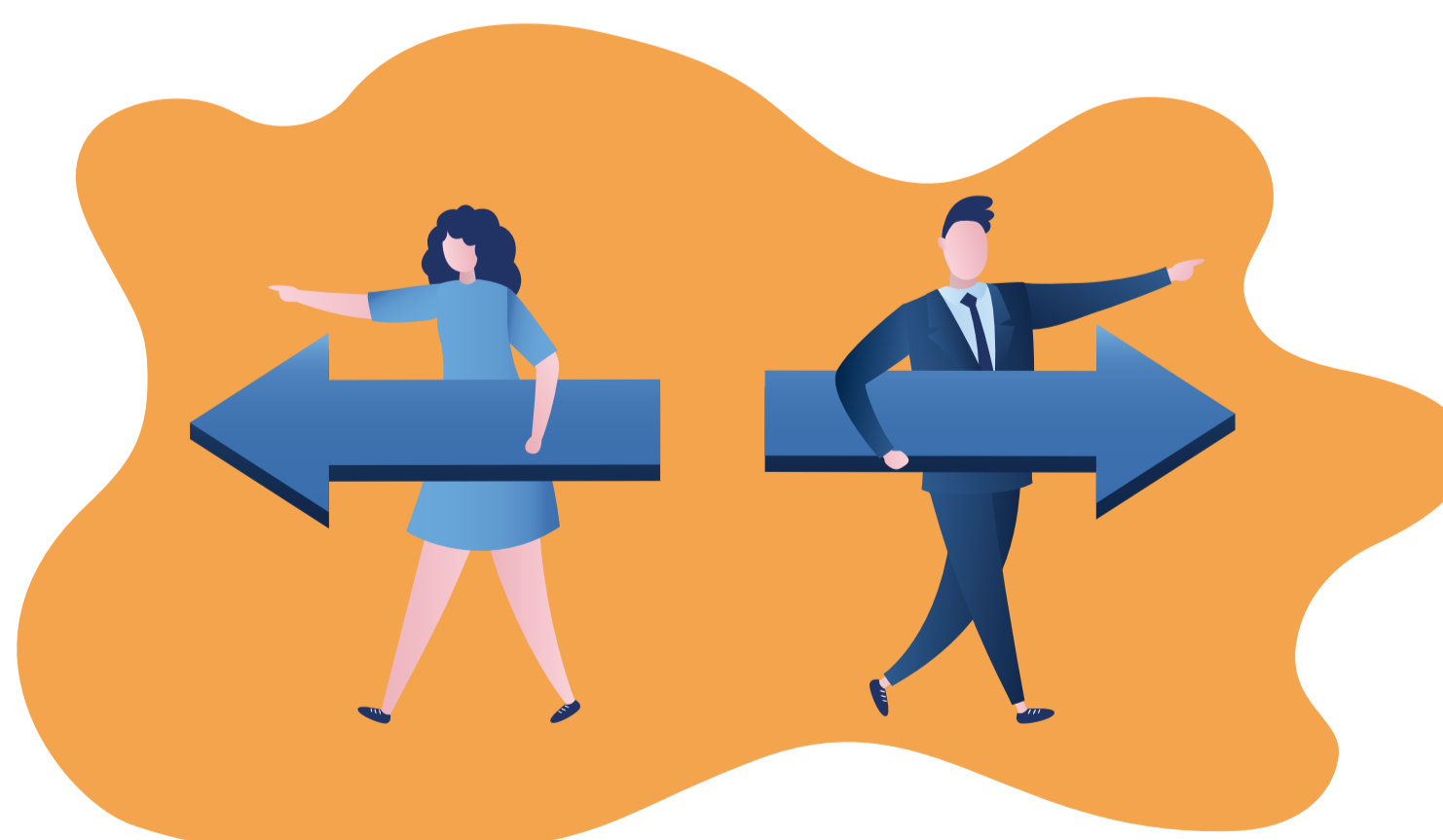
UN FONCTIONNAIRE DE CATÉGORIE C SUR DEUX A 50 ANS OU PLUS

En 2023, la Fonction publique territoriale est le versant dont la proportion d'agents d'au moins 50 ans est la plus importante

44 % dans la Fonction publique
territoriale

35 % dans la Fonction publique de l'État

32 % dans la Fonction publique
hospitalière



Parmi les fonctionnaires, c'est dans la catégorie C que la part des 50 ans ou plus est la plus importante

50 % en catégorie C

45 % en catégorie B

39 % en catégorie A

Un fonctionnaire de 50 ans ou plus sur cinq est sexagénaire, contre un sur quatre chez les contractuels